

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de QUINCEY 70000**

Accusé de réception en préfecture  
070-217004332-20220607-D-23-2022-DE  
Date de télétransmission : 09/06/2022  
Date de réception préfecture : 09/06/2022

Nombre de conseillers

en exercice : 15  
présents : 11  
votants : 14

L'an deux mille vingt-deux, et le sept du mois de juin à dix-neuf heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 mai 2022, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

**Etaient présents :**

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, Mme Séverine CHARLOT, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, M. Gilles GARDIENNET, M. Pierre ARTAUX, M. Valentin COLLEUILLE, M. Stéphane CHEVILLARD.

**Absent non excusé :** Mme Estelle TURAN

**Ont donné pouvoir :** Mme Annie BAUMLIN à M. Christian CHAUSSALET  
Mme Caroline CHAUSSALET à Mme Lucie REYNAUD  
M. Romain MUNIER à M. Bruno BIDOYEN

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

**OUVERTURE DE SEANCE**

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

Monsieur le Maire propose de retirer une délibération à l'ordre du jour concernant "La création d'un poste permanent d'Adjoint d'Animation".

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent de retirer cette délibération à l'ordre du jour.

**BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°1**

23/2022

Afin de saisir les écritures d'amortissement d'un montant de 3 620,00 € sur le budget COMMUNE 2022 et de rectifier une imputation au niveau des inscriptions budgétaires, Monsieur le Maire propose d'augmenter les crédits au compte D 681-042 – Dot. Aux Amortissements pour la somme de 3620.00 € et diminuer les crédits au compte D 681-68- Dot. Aux Amortissements pour un montant de 3 620.00 €, comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 681 : Dot. Aux Amortissements	3 620.00 €	
<b>TOTAL D 68 : Dotations aux provisions</b>	<b>3 620.00 €</b>	
D 681 : Dot. Aux Amortissements		3 620.00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections</b>		<b>3 620.00 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la révision de crédits proposée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 8 juin 2022

Pour copie conforme :

En Mairie, le 8 juin 2022

Le Maire,

  
